AQMS
MINUTES DE RÉUNION 23 mars 2012

SUJET	ACTIONS/DÉCISIONS	RESPONSABLE
1. Ouverture de l'assemblée	8 présences : Dr Richard Blanchet, Dre Alexandra Bwenge, Dre Manon Côté, Dre Amélie Desrochers, Dr Michel Dubuc, Dr Francis Fontaine, Dre Diane Lambert, Dr André Roy, 6 absences : Dre Marie-Hélène Clément, Dre Karine Dumont, Dre Guylaine Fortier, Dre Véronique Godbout, Dr Martin Lamontagne, Dr André G. Trahan. Préside la réunion : Dr André Roy Secrétaires : Marielle Anselme-Moizan, Marie-France Briand Début de la réunion : 17h30	
2. Remerciement à notre commanditaire	Commandite de Lilly (représentantes : Julie Vincelette et Pascale Lemay Une présentation est faite.	Dr Roy
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour	Et l'ordre du jour est adopté par Dre Lambert et secondé par Dr Dubuc. Les points suivants sont rajoutés à l'ordre du jour : • Coordonnées AQMS • Congrès 2012 : o 15e anniversaire de l'AQMS o Bourse de recherche / Posters o Hommage	Dr Roy
Suivis de points du précédent procès-verbal : RSEQ	Le 24 janvier dernier, une conférence de 1 heure a été donnée par Dr Blanchet et Dre Bwenge à tous les entraîneurs des écoles de Montréal. Il y a eu beaucoup de monde, environ une centaine de personnes. Par la suite, plusieurs demandes de conférence sont entrées pour la région de Montréal. Suite à la collaboration avec RSEQ, Karine Tas, budget adressé à M. Buist, il a alloué $420 par région (1 heure de conférence), Un contrat a été envoyé par le MELS directement au Dr Roy et signé par Dr Roy.	Dre Blanchet Dre Bwenge

	Le règne des boissons énergisantes est terminé à Saguenay. LE RÉVEIL Par Andrée Anne Duchesne Mercredi 14 mars 2012 "Saguenay a adopté un règlement, mercredi matin, afin de retirer les boissons énergisantes qui étaient en vente dans ses infrastructures sportives. Photo: Daniel Gauthier La Ville de Saguenay a adopté, mercredi matin, lors de son conseil exécutif, un règlement afin d'interdire les boissons énergisantes dans les établissements sportifs de la ville. C'est après s'être penché sur la question et avoir consulté la documentation de l'Association des médecins du sport que le Comité du sport et du plein air à Saguenay a décidé de soumettre un projet de règlement. « Il y a plusieurs effets nocifs liés à la consommation de boissons énergisantes. La société d'aujourd'hui prône les saines habitudes de vie. Il était donc naturel pour nous de retirer ces boissons », explique Bernard Noël, président du Comité du sport et du plein air et conseiller municipal à la Ville de Saguenay. Les arénas de Saguenay ainsi que les différents centres de glisse et de plein air verront donc toutes les boissons énergisantes retirées de leurs tablettes. « Je ne crois pas que cela va entraîner des pertes pour les restaurateurs. Il y a d'autres boissons qui sont plus nutritives et qui n'ont pas d'effets nocifs sur la santé qui pourront les remplacer», assure M. Noël. Il précise que certaines boissons hydratent davantage les sportifs en action et qu'elles seraient à prioriser. Un choix santé Bernard Noël croit que ce nouveau règlement adopté par la Ville de Saguenay sera bien reçu autant par les citoyens que par les organismes. « Les parents prennent leurs responsabilités à la maison et nous nous les prenons également de notre côté. Je ne crois pas qu'un jeune est en mesure de bien connaître les effets d'un tel produit », indique-t-il. Ce dernier croit également qu'il doit y avoir une alternative pour la nourriture offerte dans les cantines de complexe sportif. « Il ne faut pas être drastique non plus. Un hot-dog à l'occasion ça ne fait pas de mal à personne, mais je crois qu'il serait important d'avoir une alternative santé, et ce, à un prix raisonnable pour que les gens fassent leur propre choix », termine Bernard Noël." Dr Blanchet mentionne avoir fait quelques interventions dans cette région : avec	

	Myriam Ségal à la radio, une conférence grand public vendredi soir et samedi matin à Roberval, Lorsqu'il y a des articles, les envoyer à Dre Bwenge pour affichage sur Facebook et Twitter. La RSEQ donne un autre souffle à notre énoncé sur les BE. Un courriel a été envoyé aux membres AQMS pour informer des demandes de conférences par Karine Tas. Beaucoup de rencontres prévues, mais pas de dates confirmées. Ça va bien de ce côté.	
Pour la publicité du congrès on devrait inviter le journaliste de l'Actualité médicale.	Tout doit passer par MATOM. On mandate MATOM pour ce qu'on choisit de faire pour donner toute la visibilité à l'AQMS et ça peut comprendre aussi d'inviter ce journaliste de l'Actualité médicale au congrès. Ça fait partie du contrat qu'on a avec eux. Il pourrait être VIP pour la durée du congrès, ajoute Dr Roy. Une autre publicité pourrait être faite auprès de l'Actualité médicale annonçant notre congrès dans leur publication. Site web de ProfessionSanté.ca, c'est le site Internet de l'Actualité médicale. Ce n'est pas un journal. Pour 1000 impressions (ouverture de pages web) , c'est $99. + taxes. Pour une campagne qui se respecte, il faut prendre jusqu'à 3000 impressions. Jusqu'à quel point ça sert à recruter de nouvelles personnes? Les membres présentsavouent qu'ils ne vont pas beaucoup sur leur site, à moins de recevoir une alerte courriel titrant des sujets intéressants. On laisse donc tomber.	Dre Bwenge
4. Lecture et adoption du procès-verbal (19 janvier 2012)	Le procès-verbal est adopté par Dre Côté et secondé par Dre Lambert.	
5. Comités de travail A. Scientifique i. Congrès 2012 – 26 et 27 mai Programme	Tout est OK. Relance faite le 15 mars : • Quelques personnes n'ont pas encore confirmé officiellement.	Dre Lambert Dr Fontaine

1. Commanditaires	Par rapport à l'an dernier, 8 ne reviennent pas : 1. Valco 2. CASEM 3. Purdue 4. COMedic 5. Harvest 6. Laboratoires Podotech 7. Sevres 8. GE Plus 2 nouveaux : 1. Lilly 2. Bauerfeind Rivex et Pharma, en attente. 16 compagnies ont confirmé à ce jour, pour un total de $34K : • 15 commandites à $2K; ont renouvelé : 1. POP 2. Aloka 3. ErgoRecherche 4. Atlas Medic 5. Kinatex 6. Smith & Nephew 7. Sonosite 8. Médicus 9. DJO 10. Genzyme 11. Ossur 12. Medical Tronik 13. Action Sport Physio • 1 commandite à $4K : (Genzyme) Marielle poursuit le suivi des commanditaires qui n'ont pas encore répondu. Plusieurs suggestions sont faites par les membres présents : • Louis Garneau • Marchildon • Ortho-Concept	Marielle

2. Inscriptions à ce jour	• Sutton management (Gaétan Lefebvre) • Impact (Marielle n'a pas trouvé de coordonnées) • Les invitations ont été faites le 17 février 2012. 89 inscriptions à ce jour (dont environ une trentaine de médecins et plusieurs résidents) C'est 2 fois plus d'inscriptions que l'an dernier à la même date (23 mars 2011) Marielle	
3. Évaluation scientifique en ligne (PDF)	Demande d'accréditation du congrès a été envoyée à Mme Jean de l'Université de Montréal. • Dre Godbout a bâti le formulaire d'évaluation sur SurveyMonkey pour que les congressistes puissent le remplir en ligne, s'ils le veulent. Sinon, ils pourront imprimer le formulaire et le remplir sur papier. • Actuellement, les 2 évaluations (samedi et dimanche) ont été rassemblées sur le même formulaire en ligne. Ce qui fait qu'on ne peut remplir l'évaluation le samedi et y revenir pour celle du dimanche. • On va demander au Dre Godbout de faire 2 formulaires, pour le samedi et le dimanche respectivement. • Comment avez-vous entendu parler du congrès ? à ajouter sur le formulaire d'évaluation du congrès.	Dre Godbout
4. Annonce à l'AMUQ ET FMRQ	Invitations au congrès : envoi/annonce payant(e). • AMUQ : $250 plus taxes pour rejoindre les 500 membres. ○ S'il n'y a pas de congrès en même temps que nous, ça pourrait être intéressant. ○ Cette année, ce sont des sujets d'urgence, c'est bon pour l'AMUQ.	Marielle

	○ 1 nouvelle inscription au congrès ($240 tarif réduit, $300 tarif régulier) grâce à cet envoi et notre dépense sera rentabilisée. OUI • FMRQ : pour réserver un espace (1 page = $800, 1/8 page = $256,62) ○ Les résidents c'est "du bouche à oreille". ○ S'il n'y a pas de sujets orthopédiques, il n'y aura pas d'orthos. Chaque médecin qui peut en parler à ses résidents, ce serait mieux. ○ NON • Contacter les neuropsychologues : pour réserver un espace (1 page = $800, 1/8 page = $256,62) Faire une annonce sur Twitter. ○ 603 psychologues avec spécialité en neuropsychologie ($452,25 + taxes) ○ C'est un envoi courriel. ○ NON. Trop cher. ○ Y aura tout de même un envoi à des adresses trouvées aléatoirement sur Internet. •	
5. Suggestions pour le cadeau de bienvenue	• Le stylo-banderole est retenu : ○ $2,35 à $2,60 l'item (3 choix de stylo) ○ Corps du crayon : le logo AQMS ○ SCAT ou McGill Ace ? ○ Au prix du crayon, ça pourrait être 2 crayons, 1 avec SCAT et 1 avec McGill Ace. Il faudrait trouver le SCAT en français en 2 pages. Dre Lambert va contacter Julie Lefebvre au PEPS de l'Université Laval pour l'avoir.	Marielle
6. Suggestions pour les cadeaux de tirage	À ce jour : ○ Nuitée pour 2 personnes, dîner + PDJ à l'hôtel Lac Carling ○ 1 suite côté jardin à l'Estérel avec PDJ ○ Livres de PUM (10) : ▪ Marielle sélectionnera les publications. ○ Kinatex va nous offrir également des cadeaux encore cette année. ○ Plus l'inventaire de cadeaux des années passées qu'on va donner et/ou	Marielle

	vendre.	
7. Liste des donateurs des prix de présence (leur nom et détail du cadeau)		Marielle
8. Activités sociales : a. Le DJ	On a un contrat de 2 ans avec SAMAJAM. L'an dernier on a eu les baguettes de différentes couleurs couvrant les notes d'un octave. Cette année, on aura l'activité « Gumboots » (claquettes en bottes de pluie). 21h30 à 23h00. On veut prolonger l'animation, il faut que ce soit un party l'fun : Dr Roy voulait qu'on prolonge la soirée après le 1er spectacle et c'est le 15e anniversaire de l'AQMS. Plus de iPod après le spectacle. L'atmosphère festive s'était arrêtée d'un coup. 23h00 à 00h30 : Le top 40 de SAMAJAM : $2,000 pour 90 minutes, alors que c'est le prix de 1 heure. C'est un prix d'ami. Les commentaires sont que c'est très cher. Alors, on trouve un DJ? Dre Godbout pourrait négocier ce prix. Elle a déjà négocié avec eux une participation pour les 2 prochaines années. Et le prix avait baissé et en plus on a eu une commandite de 2 ans avec Option Financière Cartier avec certaines conditions.	Dre Bwenge Dre Godbout
b. Le sport en PM	Le défi sportif : Dre Desrochers va s'occuper de l'activité sur place. Activité de cross-fit : entraînement avec petits poids Une super bonne entraîneure qui sera présente pour l'activité, ça lui fait de la publicité puisqu'elle est se déplace aussi à domicile. Est-ce qu'on peut assumer son gaz et son souper : OUI. C'est accessible à tous. Elle ajuste les séries et les exercices en fonction. Et elle est thérapeute du sport aussi, donc peut ajuster en fonction des blessures des gens.	Dre Bwenge
9. Bourse de recherche et	Dre Desrochers s'informe sur sa présentation à faire au congrès en tant de que récipiendaire de la bourse 2011.	Dr Roy

posters	Dr Roy informe Dre Desrochers des propos tenus par Dr Lamontagne lors de la dernière réunion : Extrait du PV 19.01.2012 : « Dr Lamontagne qui est impliqué dans ce projet informe que tout ne sera pas terminé pour fin mai. Les résultats seront donc présentés au congrès 2013. » Par contre, Dre Desrochers demande si, pour la publicité de la bourse, elle ne devrait pas présenter quelque chose cette année ? La bourse est commanditée par Médicus et peut-être ce serait bon de dire où l'équipe du Dre Desrochers est rendue avec leur projet de recherche. Dr Roy ajoute que pendant la soirée, alors que les gens mangent et boivent, il y aura l'hommage au Dr Béliveau, il y aura de nombreux tirages de prix, il ne faudrait donc pas passer la soirée à interrompre la dynamique du moment, le banquet étant un événement social et festif. Par contre, il y aura la remise de la bourse au récipiendaire 2012. En venant remettre le prix, Dre Desrochers pourrait en profiter pour dire en quelques mots où l'équipe est rendue avec leur projet sans donner un compte-rendu exhaustif. Dr Roy et Dre Desrochers s'en reparleront, mais c'est certain qu'il n'y a pas de place dans le programme cette année pour une présentation. Il n'y a pas encore eu de dépôt officiel de candidature pour la bourse. La date limite de soumission d'un projet de recherche est le 1er mai 2012. Dr Fontaine informe qu'il entend déposer son projet, mais qu'il est en attente de l'approbation du comité éthique. Dr Fontaine n'est plus sur le comité de sélection de la bourse/poster. Une personne de l'ETS aurait un sujet sur le genou à soumettre pour affiche. Renvoyer un courriel de relance bourse et posters. En alternance 1 semaine, congrès et la semaine suivante bourse et recherche.	Dre Desrochers Marielle et Marie-France
10. Hommage	Suite à un 1er contact du Dre Lambert avec Dr Béliveau, Dre Lambert mentionne que celui-ci ne serait pas au congrès cette année. Dr Blanchet va le contacter pour l'informer officiellement qu'il est la personne choisie par les membres du CA pour recevoir l'hommage cette année.	Dr Roy Dr Blanchet

	Dr Lamontagne s'est proposé pour lui rendre hommage et lui présentera la plaque.	Dr Lamontagne
11. 15e anniversaire de l'AQMS	Dr Blanchet mentionne que ce n'est pas banal que l'AQMS ait 15 ans ! Suggestions de décoration: Des confettis 15 ans, 1 ballon 15 ans en centre de table, une banderole où serait écrit: Bienvenue au 15e anniversaire de l'AQMS ! Dr Roy dira un mot sur le 15e anniversaire de l'AQMS lors de son mot de bienvenue au congrès. Un feuillet pourrait être joint aux documents remis aux participants sur lequel on y mentionnerait comment se sont faits les débuts de l'AQMS (historique) et quels sont les principaux faits marquants (site web, 2 énoncés de position, un congrès annuel bien établi, etc.) Une diapo, 15e anniversaire de l'AQMS, être affichée entre les conférences. Un topo de 3-4 minutes pourrait être présenté par Dr Blanchet, ensuite il présenterait Dr Lamontagne qui lui rendra hommage au Dr Béliveau. Marie-France enverra à Dr Blanchet une copie des lettres patentes et le résumé fait en mai 2010 par Carole Champoux, ex-secrétaire de l'AQMS, qui était là depuis le début (mai 1997). Durant les 2 journées, faire des rappels sur le site concernant le 15e anniversaire. Est-ce que SAMAJAM peut intégrer cet « événement à souligner » dans leurs prestations ?	Dr Roy Dr Blanchet
Fiches examen clinique locomoteur	Une demande a été faite à la dernière réunion pour numériser les fiches examen clinique locomoteur en format PDF afin de pouvoir les remplir en ligne. Le logiciel proposé pour bâtir le formulaire est Acrobat Pro. Le coût de l'achat est d'environ $500. On peut imprimer le document une fois qu'il est rempli, mais on ne peut le sauvegarder. Dre Côté informe d'attendre un peu. Ceux qui donnent la formation iPad à la FMOQ vont faire un module locomoteur et sont très intéressés à utiliser les fiches. Il y aura	Marie-France.

	donc un budget pour cette activité. On pourrait donc profiter de ce projet pour voir ce qui sera fait avec les fiches avant de nous-mêmes prendre en charge de réaliser « la fiche en ligne ». La FMOQ va développer une application sur iPad alors que nous ce que nous voulons c'est la fiche à compléter en ligne sur un ordinateur. Tout le monde a un ordi, mais ce n'est pas tout le monde qui a un iPad. Dr Blanchet souligne que dans le projet « Les journées de l'AQMS », il y aura les fiches de Michel , les vidéos des manœuvres, des photos, développer pour le iPad ou le iPhone… il faudrait que tout soit intégré, agencé avec la FMOQ. Les fiches sont sur le site de la FMOQ depuis le 12 février dernier. Les vidéos des manœuvres seront aussi sur les fiches. La FMOQ travaille là-dessus. Dr Dubuc s'occupe de ce projet. Dre Côté communiquera les coordonnées de la personne à la FMOQ au Dr Dubuc. Cette personne a dit qu'elle ne ferait rien sur ce projet sans nous contacter. Dr Dubuc donnera des nouvelles à ce sujet lors de la prochaine réunion de l'AQMS concernant les vidéos sur les fiches.	

ii. Les journées de l'AQMS	• Dépenses pour l'AQMS: $13,000/ par jour (location salle, repas, secrétariat, pauses, honoraires 4 formateurs pour 32 étudiants md, matériel didactique, 12,800, donc 13K
	• Pour automne 2012 : 4 journées pilote : dépenses pour l'AQMS : $400./personne environ
	• 3 sur4, 16 pers. + 24 pour genou (Genzyme) 39,000. de journées pilotes.
	• Pour l'automne : 39K
	• Présenté aux commanditaires
	  ○ 5K d'entrée de jeu
	  ○ + 2,000/jour x 4 pilotes = 2 pilotes à Québec (épaule, cervicale) et 2 à Montréal (lombaire, genou);
	  ○ Au total : 39K, mais sont sollicités pour 42K (4 compagnies à $13K) au total : application iPad, iPhone, besoin de patients modèles, production de dépliants, publicité, crédits de la FMOQ.
	• On chargera entre $280 et $360/médecin. Ainsi, on ne sera pas à la remorque des compagnies pharmaceutiques si celles-ci ne contribuent pas comme on le voudrait.
	• Actuellement :
	  ○ Sanofi/Genzyme nous donne $7K sur le $13K
	  ○ AstraZeneca $6,5K
	  ○ Lilly $13K
	  ○ Purdue : est-ce que c'est 2 conférences à $2K, en mettant le $5K de
		Dr Blanchet
		Dr Dubuc
		Dre Côté
		Dre Godbout

	base ou si avec AstraZeneca en 4, ils se partagent $3,500 o Dre Côté mentionne que pour Purdue ce sera probablement $5K, mais ça peut être plus. o On est rendu à $31,500. Il manque donc 10,500. pour les pilotes. • Dr Roy demande d'où ça vient cette exigence de faire des pilotes. • Dr Blanchet : ça vient de l'expérience déjà vécue avec le module cervicalgie par exemple. • Dr Roy : pourquoi faut-il se « roader » à nos frais et à notre perte. On n'a pas besoin de faire ça. On ne parle pas d'une subvention à visée éducative où on nous demande de faire des présentations-pilotes. • Ce sont des présentations éprouvées, ajoute Dre Lambert. • Dr Blanchet : quand est-ce que des médecins sont allés pendant 1 journée à des formations sur l'épaule, sur le genou, ou la colonne cervicale? Jamais ! Alors, pour que ça marche, il faut que ce soit parfait ! Il faut que quand les médecins vont sortir de ce cours, ils se disent qu'ils n'ont jamais assisté à une aussi bonne formation de leur vie. • Dre Bwenge : est-ce qu'on ne pourrait pas faire payer les pilotes à moindre coût? • Dre Lambert informe que lorsqu'il y a les formations de la FMOQ ex. l'examen de l'épaule, idem pour le genou, que les gens embarquent, ils sont présents, ils répondent à l'appel et que pour avoir vu les évaluations par la suite, les commentaires sont excellents. Ç'a déjà été éprouvé ! • Dr Blanchet : rappelle que ces rares les médecins qui ont assisté à des formations de 3 heures là-dessus par rapport aux formations de 1 heure. Dr Blanchet évalue son expérience à un rapport de 10 formations de 1 hr pour 1 formation de(3 hrs). Alors, pour le $10,500 qui manque, on pourrait charger demi-tarif, ex. : $150 pour une journée. C'est une option. Ils peuvent aussi bénéficier du crédit relié à une dépense de formation. Il y aurait un tarif pour ceux qui viendraient aux 4 pilotes. • Dre Lambert : Le pilote serait pour savoir ce que les gens pensent de recevoir une formation d'une journée, mais pas pour savoir si ce qu'on présente c'est pas éprouvé. • Est-ce qu'ils vont trouver que 1 journée, c'est trop ? Qu'une demi-journée serait suffisante. C'est ça qu'on veut savoir. Nous on peut avoir confiance dans la qualité de la formation. C'est une belle formule, l'idée est excellente, mais on a pas besoin de se mettre dans le trou. • 72 personnes à aller chercher à $150/chaque.	

	Marielle dit qu'il y a Novartis (Voltaren) qui pourrait être intéressée par ce projet. Ils ne peuvent pas commanditer le congrès pour le moment, mais qu'il y aurait des possibilités dans 6 mois. Elle va donc les contacter. Dr Blanchet : si on réussi a passé à travers les pilotes, ce sera un très bon outil de financement : • 32 md à $280 : total de $8,960 • et à $325 : total de $10,400 On ferait donc $6K par jour, soit $24K par année. C'est un élément de financement incroyable. • Dr Blanchet se fie sur les compagnies pharmaceutiques : ces compagnies ont avantages à cibler les md qui vont être là puisqu'elles seront présentes. • L'étape actuelle : c'est le financement. • Il faut embarquer la FMOQ pour le volet audiovisuel. Si ça va avec leur principe de formation, ils vont vouloir leur nom dessus. Dr Blanchet : Ça l'est déjà pour cervicale et lombaire. LA FMOQ est au courant de ce projet de manière très informelle. Ils ne veulent pas embarquer là-dedans parce que ce n'est pas payant. Quel est leur rôle? Dr Claude Guimond est réviseur de la FMOQ. Ils ont fait une étude de besoin qui leur a donné 4-5K, et ils ont un mandataire qui va réviser le module, et nous reviendrons là-dessus. C'est l'accusé réception reçu par Dr Roy. La FMOQ n'accepte pas que n'importe qui soit impliqué dans les projets où il se trouve. C'est très encadré. Il faut donc s'en assurer, ajoute Dre Lambert. Notre avantage est que le lien est excellent entre la FMOQ et l'AQMS. Dre Côté rappelle que la compagnie qui a été engagée par la FMOQ pour faire la formation iPad l'a assuré qu'ils vont faire un module locomoteur et qu'ils vont nous impliquer dans ce projet. Dr Dubuc s'offre pour contacter la FMOQ. Dr Fontaine : Étant donné l'incertitude financière pour les 4 pilotes, il pourrait n'y en avoir que 1 ou 2. Le budget actuel a été fait avec des dépenses plus élevées et des revenus plus bas. Ça donne ainsi une marge de manœuvre, entre autres pour les imprévues. Est-ce qu'on est allé chercher un maximum de commanditaires ? Dre Côté a contacté la compagnie qui fait le « fluorométhane » Spray & Stretch. Elle	

	est serait prête à investir. Dans ce budget présenté aujourd'hui, il manque les dépenses de formation des formateurs. Il faut payer les formateurs quand on fait cette formation. Est-ce qu'on est mûrs pour mettre ce projet-là en branle ? Il y a le budget qui doit être peaufiné. Actuellement Dr Blanchet vise l'automne 2012, mais ça pourrait très bien être janvier 2013, demande Dr Roy !? Dr Blanchet confirme que si on veut que ce soit prêt pour l'automne, ce sera prêt pour l'automne. La formation des formateurs se fait après les pilotes. Il faut mettre la FMOQ dans le coup, tout de suite. Pour les journées-pilotes, le budget prévoit des réservations au Château Bonne Entente. Il faut que tout soit parfait ! Dr Blanchet vérifiera les disponibilités de salle. Dr Roy : on rediscute de tout ça lors de la prochaine réunion. Une autre chose, ajoute Dr Roy: La participation actuelle des compagnies pharmaceutiques n'est pas la même pour toutes, est-ce qu'elles le savent ? Est-ce qu'elles sont confortables avec ça ? Dr Blanchet : tout le monde a eu la même documentation de base. La date limite pour que les commanditaires donnent leur réponse était aujourd'hui : 23 mars. Il y a eu des relances et les confirmations sont entrées ces derniers jours. Il faut que ce soit un projet provincial et non régional, sinon ça ne fonctionnera pas avec les compagnies. Alors, Dr Blanchet enverra le budget à tous les membres du CA ainsi que la documentation qu'ont reçue les commanditaires potentiels et apprécierait recevoir les commentaires du CA dans la prochaine semaine. Marielle demande à avoir une copie également pour contacter Novartis. Dr Roy va contacter Pfizer.	
iii. Énoncé TCCL : mise à jour	Il n'y a pas de nouveau. Dre Madore et Dre Leclerc ont été relancées et ils vont se parler dans la 1re semaine d'avril.	Dre Bwenge
B. Communication		

i. Communication média (Dr Cantu au congrès)	Dre Bwenge a envoyé aujourd'hui le devis préparé par MATOM pour la communication média de notre congrès. Voici ce que le document : Les objectifs : « Dans le cadre de cette campagne de relations de presse, Matom : • souhaite diffuser et faire connaître le sujet du prochain congrès de l'AQMS, soit les blessures à la tête et au cou en médecine sportive, • ainsi que d'attirer l'attention sur un de vos conférenciers vedette, soit le neurochirurgien Dr Robert D. Cantu, qui est une sommité mondiale en matière de commotion cérébrale. • A été ajouté aujourd'hui auprès de MATOM : le 15e anniversaire de l'AQMS. Les étapes : • 3 semaines avant le congrès, MATOM va envoyer une invitation aux médias pour venir assister à la conférence de presse du Dr Cantu. • Dépendamment de la réponse des médias (et c'est la zone grise) à savoir s'il y en a qui désire venir écouter la conférence et assister à un point de presse de 15-20 minutes, où les questions sont contrôlées par Lydia Juliano de MATOM qui sera sur place, s'il y a des médias sur place. • Ensuite le lundi suivant, faire un avis de presse pour dire voici les grandes lignes et les conclusions du congrès de l'AQMS et ensuite gérer les entrevues, s'il y lieu. Suite à ça, il y a des questions qui ont été posées par Dre Godbout et Marielle : • La présence sur place de la relationniste, est-ce qu'il faut payer pour elle? Être sur place veut dire : s'occuper des journalistes, du point de presse et organiser l'endroit pour le point de presse. Elle part ensuite. Alors, ce n'est pas nécessairement dans la salle de conférences du congrès? Rép. : Ça dépend combien il y aura de journalistes, mais de toute façon, les gens partent après. • Que doit-il y avoir dans cette salle? demande Marielle. C'est Lydia qui s'en occupera, mais ce sera un micro, quoique les journalistes auront leur micro. Ça peut se tenir dans le hall d'entrée de l'hôtel Carling. • On se questionne sur : Y aura-t-il des journalistes… le congrès c'est pendant la fin de semaine et c'est au Lac Carling. On n'est pas près de Montréal. Rép. Ça se peut qu'il n'y en est pas, mais comme c'est un gros sujet et qu'il a eu beaucoup de commotions cérébrales. • Est-ce qu'il y a des coûts s'il n'y a aucun journaliste et qu'elle n'aurait pas	Dre Bwenge

	besoin de se déplacer ? Elle ne le saura sûrement pas d'avance ? Rép. : c'est inclus dans le devis, répond Dre Bwenge. Le devis est de $4,000. S'il n'y a pas de journalistes la journée du point de presse, il reste toujours de parler du congrès 3 semaines avant, et le lundi d'ensuite, faire un avis de presse pour dire voici les grandes lignes et les conclusions du congrès de l'AQMS et suite à ça, gérer les entrevues, qui auront lieu avec un MD de l'AQMS. • Et par rapport à ce qui a été fait pour les boissons énergisantes, est-ce que ça avait coûté $4K? Rép. : On avait payé $3,5K, mais elles ont fait beaucoup plus de travail que ce qui avait été prévu. • Dr Roy : sans aller plus loin, est-ce qu'on est prêt à mettre $4K pour ça? • Dre Desrochers : ça dépend si on trouve qu'on a déjà assez de visibilité avec le bouche à oreille ou bien on veut plus ? • Dr Roy : Si on fait ça, ce n'est pas pour attirer plus de participants au congrès, mais plutôt pour que l'AQMS passe à la télévision, pour parler du Dr Cantu, et des commotions (énoncé de position, protocole de retour au jeu, révisés ou non par Dres Madore et Leclerc). • Dre Bwenge ajoute que ce qu'on tirera de cet événement, c'est encore une fois, lorsqu'il y aura un sujet de médecine du sport, de référer à l'AQMS parce qu'on est crédible et qu'en plus on a des porte-paroles qui se présentent bien et qui savent de quoi ils parlent. • Dr Cantu a accepté de faire le point de presse. Il était très content. Il a déjà fait beaucoup d'entrevues au Canada et ça n'a jamais été compliqué. • Dr Blanchet avoue que Lydia a facilité de beaucoup la tâche lors de l'énoncé sur les boissons énergisantes. Ça été facile, ça été excellent, on a fait plein d'entrevues. Je pense que ça vaut la peine. • Ce serait bien aussi d'informer Dr Cantu que l'AQMS a un énoncé de position sur les TCC, un protocole de retour au jeu, on a ces outils, c'est sur notre site web. On a une version française seulement. • Dr Fontaine pourrait préparer une biographie du Dr Cantu pour MATOM. • Le Lac Carling, la fin de semaine, ce n'est sûrement pas un atout pour attirer les journalistes. • On n'aura pas beaucoup de retombées. • Et si on faisait juste le "wrap-up" le lundi suivant, suggère Dre Desrochers. On envoie un avis média pour annoncer notre congrès AQMS avec un invité de renommée internationale en joignant la bio du Dr Cantu, et le lundi suivant : il y aura un avis de presse indiquant les points percutants du congrès et de la présentation du Dr Cantu, avec entrevues si demande il y a avec l'AQMS. On	

	procèderait ainsi parce qu'on suppose que la réponse journalistique ne sera peut-être pas bonne, voire même inexistante. • Le prix du devis tel que présenté est très onéreux vis-à-vis du budget congrès. • On peut utiliser notre banque d'heures. L'actualité peut changer aussi, on pourrait réajuster le contrat avec MATOM au besoin. • On nouveau devis sera demandé. • Lorsqu'on annoncera que l'AQMS a Dr Cantu comme conférencier à son congrès, si un journaliste veut avoir une entrevue avec celui-ci pendant le congrès, le journaliste pourrait contacter une des personnes à l'AQMS, et on répondra à sa demande.	
ii. Multinet 1. Mise au point nouveau site	Voici « le problème » qui explique le retard de la mise en fonction du paiement en ligne. En mars 2011, quand on a demandé rempli les formulaires pour obtenir des numéros marchands à CT-Payment (référé par la Banque Nationale où on a notre compte bancaire), ce fut d'abord la 1re erreur, puisque la demande aurait dû être faite à Global Payment, il y a eu un problème de communication. Notre demande était uniquement d'obtenir des numéros marchands que Multinet allait pouvoir utiliser sur leur passerelle, leur système de sécurité. Ce que CT-Payment nous a donné ce sont des numéros marchands qui fonctionnent seulement sur leur passerelle, leur système. Ça ne cadre donc pas avec le système de Multinet. Il y a quand même un flou de plusieurs mois, pour lequel on n'a pas eu d'explications de la part de Multinet quant à ce qu'ils ont fait pendant ce temps. Depuis environ 1 mois, alors qu'on n'a pas de nouvelles d'eux, Multinet a un programmeur qui travaille à tenter de faire fonctionner le paiement en ligne avec les 2 environnements informatiques qui ne sont pas faits pour « se parler » (CT-Payment et Multinet). Le dernier courriel reçu de Multinet à cet effet date du 13 février : « Nous avons reçu le programme de Ct-Paiement ce matin et celui-ci est en cours d'installation. Nous allons commencer par le formulaire d'abonnement et de renouvellement. Les tests (si toute l'installation se déroule sans heurt) débuteront demain, mardi. »	Dre Bwenge

	Mais c'est là où ça n'a pas bien fonctionné. Mais on n'a pas de suivi. Dr Roy informe avoir reçu un courriel de suivi de Robert Dallaire (Multinet) le 6 mars. Il y a des prélèvements pour frais d'administration, de sécurité des données, des frais minimum de transactions, qui sont reliés à l'entente CT- Payment, mais pour lesquels on ne reçoit pas le service de paiement en ligne avec Multinet. Donc, pour rendre opérationnel le paiement en ligne avec Multinet, il faudrait demander de nouveaux numéros marchands. Il faut voir ce que l'entente prévoit quant à la durée de vie du contrat. Actuellement, il faut repartir à zéro c.-à.-d. demander de nouveaux numéros marchands et annuler le contrat avec Ct-Payment. A-t-on besoin d'un avocat? C'est possible. L'important c'est d'annuler l'entente. Il faut encaisser ce qu'on a perdu, mais il faut arrêter d'en perdre plus. Multinet va nous envoyer une proposition d'ici lundi. Si on envoie une lettre à Multinet les avisant qu'on annule le contrat avec eux parce qu'après 1 an, ils n'ont toujours pas livré les items du contrat, ils pourraient enlever notre site web. Il faut s'assurer que notre site web demeure actif. On ne veut pas se ramasser sans site web pendant le congrès. Il ne faut pas annuler tout de suite. Ne rien faire à ce niveau avant le 28 mai. Dr Fontaine : Il faut d'abord préparer nos arrières le temps d'une transition, en attendant qu'on ait quelqu'un d'autre s'en occupe. Dr Fontaine a fait affaires avec quelqu'un pour leur nouveau site Internet et va demander une soumission pour le paiement en ligne. Le contrat d'hébergement et de support que nous avons avec Multinet est renouvelable annuellement. Dre Bwenge ajoute qu'il ne faut pas demande l'annulation tout de suite de l'entente avec CT-Payment puisqu'il y a des démarches actuellement de transfert/d'installation de passerelle entre eux et CT-Payment. Il faut donc attendre le OK de Robert Dallaire avant d'annuler l'entente. Les 2 personnes qui s'occupaient de notre dossier chez CT-Payment, soit la personne à qui Marie-France a demandé les numéros marchands et l'autre personne qui était en contact avec Multinet, ne travaillent plus chez CT-Payment. Ils ont quitté et notre	

	dossier a été « oublié ». Marie-France garde trace de tous les échanges avec Multinet, des problèmes survenus, des délais inexpliqués, etc.	
Coordonnées AQMS	Sur la page "Nous contacter" du site Internet de l'AQMS, il n'y a pas de numéro de téléphone pour nous rejoindre, mais il y a le numéro de téléphone de MATOM. Lydia Juliano de MATOM reçoit beaucoup d'appels de personnes qui veulent parler avec quelqu'un de l'AQMS (demande d'entrevues, veulent avoir le nom d'un MD en médecine du sport), mais signalent le numéro de téléphone de MATOM. MATOM utilise donc la banque d'heures AQMS pour répondre à ces appels, les transférer à Marie-France, car ce sont pour des affaires non-médias De Bwenge demande si on voudrait avoir un numéro de téléphone avec boîte vocale et Marie-France pourrait retourner les appels lors de ses journées de travail. Solution : Modifier la page "Nous contacter" en enlevant la phrase suivante: "Les membres des médias désirant fixer une entrevue avec un des membres de l'AQMS, veuillez vous adresser à Lydia Juliano au 514-949-1446 ou par courriel ljuliano@matom.ca", et l'ajouter dans la page Média. Une fois les pages modifiées, l'information sera plus claire pour tout le monde. Ça devrait être suffisant.	Dre Bwenge Marie-France
C. Administration : i. Inventaire – cadeaux aux participants	Marie-France a apporté un échantillon de chaque item d'un inventaire qui a grossi au fil des années. Les items pourraient être donnés ou vendus. • sac de sport $10. • kangourou $20. • bas $2. • Pad gel : à donner • veste pas de manche : $15. • t-shirt : $15. • Polo : $17. • boîte à lunch : $2. • sac recyclable : $1. • bandeau de tête : à donner	Marie-France

	• bouteille en inox/aluminium : $3. Les membres du CA intéressés à se procurer des items peuvent communiquer avec Marie-France.	
ii. Grille tarifaire AQMS - pour les conférences	Actuellement, les tarifs sont : • pour 1 heure = $420. • Pour 2 heures = 2 x $420 = $840. • Pour une demi-journée : $830. Ce n'est pas logique. Et il n'y a rien pour 3 heures. Après révision, voici les nouveaux tarifs à appliquer : • 1 heure : $420 • 2 heures : 630 • 3 heures : 840. • On rajoute $210 à chaque heure subséquente. En milieu scolaire, il y a des périodes de 75 minutes. Il est décidé de payer 1 heure. Et on arrondie passé la demi-heure. Il faut utiliser le budget intelligemment. On rémunère le médecin-conférencier selon la durée prévue lors de la demande de conférence. 3 x 75 min (1h15). = 3 x 60 min (arrondi à 1 heure) = $ 3 heures, et non 4 heures (3 x 75 min. = 3h45 min.)	Dr Roy
Module lombalgie	Le module a été soumis une 1re fois, il y a eu des commentaires. Soumis une 2e fois et corrections sur les commentaires, etc. Pour faire consensus, un appel conférence serait nécessaire pour réviser le tout et surtout avoir votre opinion de md de famille. Dr Roy a mis énormément de matériel, est-ce que c'est trop? Est-ce qu'il manque des choses? On l'ajoute ou non ? Durée de l'appel : environ 3 heures pour passer à travers tout ça. Quand : mardi, 10 avril – 20h00 Qui ? 5 personnes : Dr Roy, Dre Bwenge, Dr Dubuc, Dre Côté et Dr Blanchet Ça pourrait se faire sur Skype, mais ce n'est pas tout le monde qui connaît l'application ou sait l'utiliser.	Dr Roy Dr Roy, Dre Bwenge, Dr Dubuc, Dre

	Sinon, il y a ACT Teleconferencing avec qui l'AQMS a un compte ouvert. Il s'agit de les contacter pour qu'ils donnent un numéro de téléphone à signaler pour initier l'appel conférence et un numéro d'accès pour l'animateur et un autre numéro d'accès pour les participants. Marie-France est en charge de contacter ACT Teleconferencing pour avoir les accès nécessaires pour faire l'appel conférence.	Côté et Dr Blanchet Marie-France.
Subvention pour fiches	Dr Roy informe que Pfizer a octroyé $2,500 pour les fiches.	Dr Roy
Changement de date de la prochaine réunion	Prochaine réunion : 26 avril, OK pour tous sauf Dre Desrochers et Dre Bwenge. OK pour réserver au Resto Le Local.	Dr Roy Marie-France.
6. Clôture de l'assemblée	Levée de l'assemblée vers 22h15 Durée : 4,75 hrs	Dr Roy
	Saison 2011-2012 : • jeudi 26 avril 2012 (vérifier avec resto Le Local) • vendredi 15 juin 2012 (endroit à déterminer)	